

GYMNASTIQUE FEMININE

DATES : 30 et 31 mai 2026

LIEU :

CHAMPIONNAT REGIONAL EN SECTION AINEES-JEUNESSES

Clôture des engagements : 14 mai 2026

- 1** – Le Championnat Régional Jeunesses se déroulera le samedi 30 mai **et** le Championnat Régional Aînées le dimanche 31 mai.
- 2** – Le Comité Régional Ile de France organise son Championnat Régional par équipe pour les Aînées et les Jeunesses ouvert à toutes **participant ou non au championnat national** selon les catégories suivantes :
 - quatre catégories Fédérales (F-F1-F2-F3) selon les règlements techniques des Règlements Fédéraux 2025-2026. **Pour participer au Championnat National**, il faut **impérativement** avoir concouru au Championnat Régional **dans la même catégorie**.
 - une catégorie RégionaleLes épreuves sont au nombre de 5 : saut, barres, poutre, sol et mouvement d'ensemble.

3 – CATEGORIES FEDERALES

Les 8 meilleures notes seront prises en compte pour effectuer le classement dont obligatoirement les notes correspondant au minimum imposé dans la limite des maxima autorisés.

L'équipe classée première en catégorie Fédérale est déclarée Championne Régionale (Aînées ou Jeunesses).

Un trophée mouvement d'ensemble (Aînées ou Jeunesses) sera remis à l'équipe ayant obtenu la meilleure note au mouvement d'ensemble sur les catégories fédérales.

GYMNASTIQUE FEMININE

CHAMPIONNAT REGIONAL EN SECTION AINEES-JEUNESSES

4 – CATEGORIE REGIONALE AINEES

Une seule équipe autorisée.

Equipe de 6 à 8 gymnastes

Maximum autorisé par après le 2^{ème} degré est interdit.

2 ^{ème} degré	3 ^{ème} degré	4 ^{ème} degré	5 ^{ème} degré	6 ^{ème} degré
0				2

Les 6 meilleures notes seront prises en compte quel que soit le degré pour le classement.

Un trophée récompensera l'équipe ayant obtenu les 6 meilleures notes E quel que soit le degré.

5 – CATEGORIE REGIONALE JEUNESSES

Une seule équipe autorisée.

Equipe de 8 à 10 gymnastes

Maximum autorisé par après le 1^{er} degré est interdit

1 ^{er} degré	2 ^{ème} degré	3 ^{ème} degré	4 ^{ème} degré	5 ^{ème} degré
0				2

Les 8 meilleures notes seront prises en compte quel que soit le degré pour le classement.

Un trophée récompensera l'équipe ayant obtenu les 8 meilleures notes E quel que soit le degré.

6 – DROITS D'INSCRIPTION : 45€ par équipe

7 – CONVENTIONS PARTICULIERES

Il est possible, à **condition de n'engager qu'une seule équipe en Aînées**, de faire concourir 2 gymnastes Minimes 2^{ème} année.

Ces 1 ou 2 Minimes effectueront au maximum des 5^{èmes} degrés en respectant les normes des agrès « Aînées ». Elles exécuteront le mouvement d'Ensemble Aînées.

Les gymnastes Minimes concourant en Régional « Aînées » ne seront pas autorisées à concourir en Régional « Jeunes ».

Elles porteront les numéros 13 et 14.

COMITE REGIONAL ILE DE FRANCE F.S.C.F.

38 rue Roger Salengro - 94270 LE KREMLIN BICETRE - ☎ 09.81.94.35.37

GYMNASTIQUE FEMININE

CHAMPIONNAT REGIONAL EN SECTION AINEES-JEUNESSES

8 – Les licences des clubs présentant des équipes au Régional Aînées seront conservées par la commission jusqu'à la fin du Régional Aînées.

9 – BLESSURES

Voir Art 5 des Généralités

10 – JUGES

a) Lors de l'inscription en Aînées, chaque association doit présenter :

- **3 juges pour 1 équipe**
- **4 juges pour 2 équipes**

Les équipes présentant des 6^{èmes} degrés doivent proposer des juges de niveau Fédéral, Libre ou 6^{ème} degré dans les proportions suivantes :

- Catégorie Fédéral et Fédéral 1 : 2 juges minimum 6^{ème} degré
- Catégorie Fédéral 2 : 1 juge minimum 6^{ème} degré

Les juges 2^{ème} échelon ayant suivi la formation 6^{ème} degré pourront noter les 6^{èmes} à condition d'avoir l'aval de leur formateur.

b) Lors de l'inscription en Jeunesses, chaque association doit présenter :

- **pour 1 équipe**

2 juges 1^{er} échelon ou plus

OU

1 juge 1^{er} échelon ou plus **et** 2 juges 1^{ère} année notant chacun sur 1 agrès différent

- **pour 2 équipes**

3 juges 1^{er} échelon ou plus

OU

2 juges 1^{er} échelon ou plus **et** 2 juges 1^{ère} année notant chacun sur 1 agrès différent

Voir Art 2 b des Généralités

c) La commission se réserve le droit de demander plus de juges si le jury n'est pas complet.

COMITE REGIONAL ILE DE FRANCE F.S.C.F.

38 rue Roger Salengro - 94270 LE KREMLIN BICETRE - ☎ 09.81.94.35.37

GYMNASTIQUE FEMININE

CHAMPIONNAT REGIONAL EN SECTION AINEES-JEUNESSES

- d) Si vous avez des juges qui ne sont pas de niveau requis, ou s'ils vous en manquent :
- contactez le « responsable juge » de votre département ou encore les associations proches de la vôtre, afin d'échanger vos juges ou solliciter un juge dont l'association ne participe pas à cette compétition
 - ou recherchez sur le site dans l'onglet « Juge-Juge Club-Liste des contact »
- g) Pour le mouvement d'ensemble, seuls les juges formés sur la nouvelle cotation seront mis dans le jury « Ensemble », quel que soit leur niveau d'examen de juges.